

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0006696

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2836

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

BENSABIH EL IN.RANY

130459

Date de naissance : 27-11-1943

Adresse : VILLA DOUNIA, RUE CANAL DE SUEZ AINDIAR  
CASARLANCA

Tél. : 06.61.16.01.98

Total des frais engagés : 30.98.Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 31/08/2018

Nom et prénom du malade : Dr BENSABIH

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Dyslipidémie

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 1/1/2018

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
31/10/81	en	55mn	1000.00	DR. J. P. BOURGEOIS
31/10/81	en	55mn	1000.00	DR. J. P. BOURGEOIS
31/10/81	en	55mn	1000.00	DR. J. P. BOURGEOIS

## EXECUTION DES ORDONNANCES

## Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur

Date	Montant de la Facture
------	-----------------------

~~SEARCHED~~ ~~INDEXED~~ ~~SERIALIZED~~ ~~FILED~~

ARMY

~~Dear RAIS~~  
de la Mer  
b. C.

ANNALE · BAIS

Cachet et signature du

Date 6.1.48 Designation Lab - Cadre Permanent  
Coefficients 521052 Dlab - Cadres Honoraire

Exercice 3 sur la Radios

Digitized by srujanika@gmail.com

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

#### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins

### Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000	21433552 00000000		Coefficient des travaux
D 00000000 35533411	B 00000000 11433553			Montants des soins
				Date du devis
				Date de l'exécution

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



LOT : 220577  
EXP : 04/2025  
PPV : 57,80 DH

LOT : 220579  
EXP : 04/2025  
PPV : 57,80 DH

LOT : 220571  
EXP : 04/2025  
PPV : 57,80 DH

Docteur Ahmed SETTI  
Cardiologue

Diplômé de la Faculté de Médecine de Lille  
Ancien Médecin des Hôpitaux de France

الدكتور أحمد السطّي  
اختصاصي في أمراض القلب والشرايين  
خريج كلية الطب بليل  
طبيب سابق بمستشفيات فرنسا



Cabinet de Consultations  
et d'Explorations Cardio-Vasculaires

Casablanca le 31/08/2022

Nom et prénom du malade : Boussenaid Daila

### NOTE D'HONORAIRES

- SM
- > Echo Doppler 300,- DHS  
cardiologue
- > echo Doppler 1000,- DHS  
carteriel cervical

**TOTAL**

2300,- DHS

Arrête la facture à la somme de :

Deux Mille Trois Cent DH

Docteur Ahmed SETTI  
Cardiologue  
Résidence Jassim Houssam - 175, Rue Boukraa - 1er étage - Casablanca - Maroc (Rue de la Foire Internationale - A côté de l'Hôpital My Youssef)  
Tél : 05 22 20 35 84/88 - Urgences : 06 61 14 32 01 - E-mail : cardiosetti@yahoo.fr



*Cabinet de Consultations*

Docteur Ahmed SETTI  
Cardiologue

Casablanca 31/08/2022

Diplômé de la Faculté de Médecine de Lille

Ancien Médecin des Hôpitaux de France  
Mme BENSABIH JAMILA

**COMPTE RENDU DE L'ECHOCARDIOGRAPHIE DOPPLER COULEUR:**

*Fonction systolique ventriculaire gauche conservée avec une fraction d'éjection à 65 %.*

*Fonction VD normale.*

*Aorte initiale non dilatée.*

*Pas de dilatation cavitaire aussi bien à droite qu'à gauche.*

*Pas de troubles de la cinétique segmentaire.*

*Parois myocardiques de taille normale.*

*Pas de thrombus intracavitaire ou de végétations oslériennes en transthoracique.*

*Les différents jeux valvulaires sont bien conservés.*

*Absence d'épanchement péricardique.*

**MENSURATIONS :** TDVG : 4.87 cm, TSVG : 3.33 cm, PP : 0.83 cm, SIV : 0.89 cm, OG : 3.23 cm  
En BD/TM                    AORTE : 3.52 cm, OIS : 2.03 cm, VD : 3 cm, FE : 65 %.

*L'étude doppler couleur met en évidence une fuite mitrale minime, grade 1/4.*

*On note aussi une fuite tricuspidienne physiologique, grade 1/4, estimant des pressions pulmonaires normales avec une PAP systolique à 28 mmhg.*

*Le flux transmstral antérograde est égalisé.*

*Temps de décélération à 192 ms, rapports Em/Ea à 6.2 et Em/Vp à 1.2, le tout en faveur de la normalité des pressions de remplissage ventriculaire gauches.*

*Le débit cardiaque est conservé.*

*La surface mitrale fonctionnelle est normale.*

**EN CONCLUSION :**

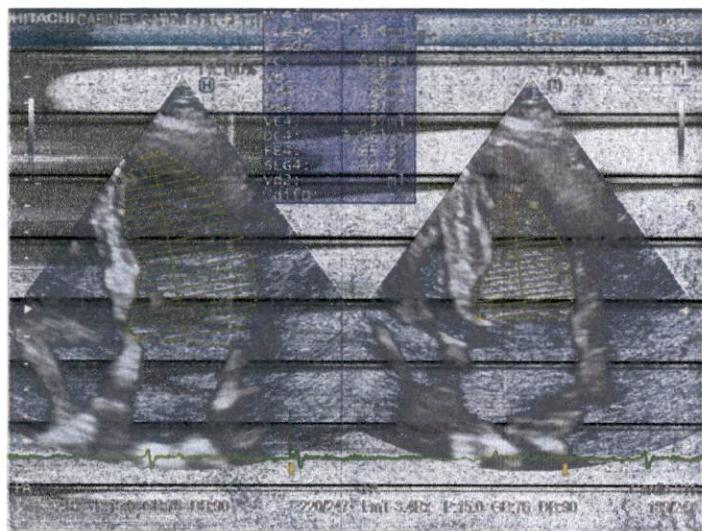
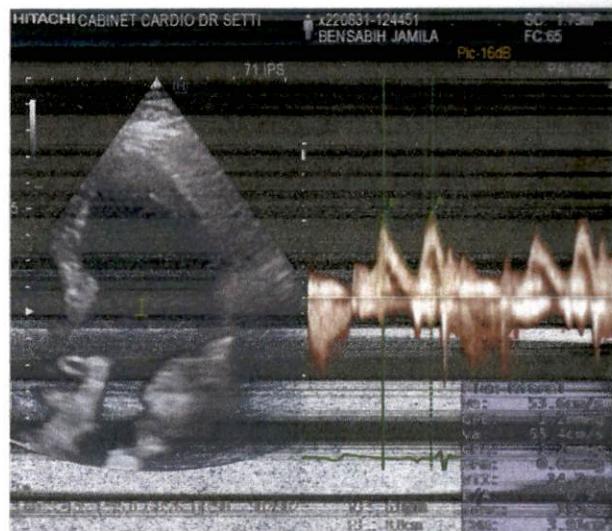
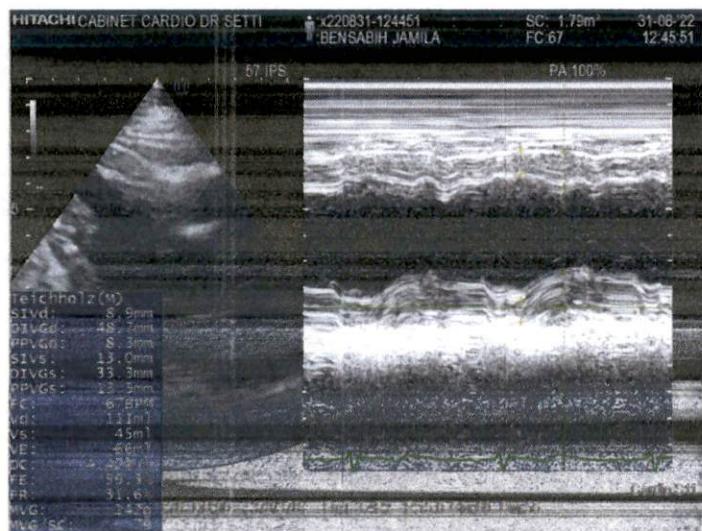
*Fonction systolique ventriculaire gauche bien conservée.*

*Pressions de remplissage ventriculaire gauches et pulmonaires normales.*

*Fuite mitrale minime, non évolutive, grade 1/4.*

Sensible à votre confiance  
DR SETTI

*Copy*



Docteur Ahmed SETTI

Cardiologue

Diplômé de la Faculté de Médecine de Lille

Ancien Médecin des Hôpitaux de France

الدكتور أحمد السطي

اختصاصي في أمراض القلب والشرايين

خريج كلية الطب بليل

طبيب ساقا بستشفيات فرنسا



Cabinet de Consultations

et d'Explorations Cardio-Vasculaires

Docteur Ahmed SETTI

Cardiologue

Diplômé de la Faculté de Médecine de Lille

Ancien Médecin des Hôpitaux de France

جامعة ليلا  
دبلوم طب انسان  
طب ساقا

Casablanca le 31/08/2022

Mme BENSABIH JAMILA

### **COMPTE RENDU DE L'ECHO DOPPLER ARTERIEL CERVICAL**

*Sur le plan échographique :*

Docteur Ahmed SETTI

*Absence de lésion sténosante significative, aussi bien au niveau des axes carotidiens qu'au niveau des axes vertébraux.*

Diplômé de la Faculté de Médecine de Lille

*Absence de lésions anévrismales.*

*Pas de lésions emboligénées.*

*Les carotides primitives internes et externes sont libres de tout matériel intraluminal.*

*Les artères vertébrales sont de taille normale.*

*Epaisseur intima média normal.*

*L'étude doppler couleur montre des flux doppler physiologiques.*

*Les différents index de résistance et de pulsatilité sont normaux.*

*Les artères ophthalmiques décrivent un flux doppler physiologique, de sens positif.*

### **EN CONCLUSION :**

*Echo doppler cervical artériel normal.*

*Sensible à votre confiance*

*DR.SETTI*

*Docteur Ahmed SETTI*  
Cardiologue  
Rés. Jassim Houssam - 175, Rue Boukraa - 1er étage  
(Rue de la Foire Internationale) - Casablanca - Maroc - Tel : 05 22 20 35 84 / Fax : 05 22 20 34 91  
Tél : 05 22 20 35 84 / Urgences : 06 6114 32 01 - E-mail : cardiosetti@yahoo.fr

*Copie*

